



**MASTER
DIRECTION DE PROJETS
OU ÉTABLISSEMENTS CULTURELS**

(1ère et 2ème année)

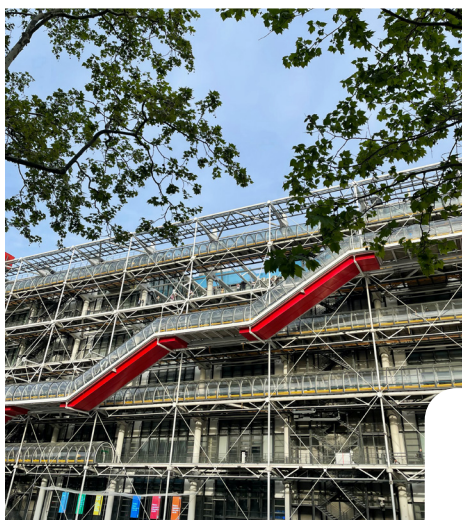
**PARCOURS
PATRIMOINE
ET TOURISME**

FORMATION EN ALTERNANCE

ANGERS



**CONTRAT D'APPRENTISSAGE
OU DE PROFESSIONNALISATION**
(2ème année)



MASTER PATRIMOINE ET TOURISME

Le mot des co-responsables de formation...



Jérôme PIRIOU

co-responsable pédagogique
du Master Patrimoine
et Tourisme

L'accès au patrimoine constitue un enjeu social, économique, environnemental voire politique pour notre société, puisqu'il impulse des (re)découvertes allant du site au Monde.

Encourager de nouveaux regards sur les lieux patrimoniaux chez les visiteurs et favoriser les espaces de projets entre les acteurs de la culture et les acteurs du tourisme, telles sont les compétences visées par cette formation s'inscrivant en faveur du développement des établissements et des territoires.

Les enseignements, offrant une lecture scientifique et professionnelle, complétés par de nombreuses expériences de terrain, ambitionnent de former de futurs professionnels responsables et engagés dans la valorisation des patrimoines.



Jean-René MORICE

co-responsable pédagogique
du Master Patrimoine
et Tourisme

Directeur de l'ESTHUA
Faculté de Tourisme, Culture
et Hospitality.

Le mouvement de préservation du patrimoine, au départ attaché au seul monument historique, tend à prendre un essor considérable révélant toujours plus de nouveaux patrimoines.

Élément de valorisation des territoires, le patrimoine fait l'objet de toutes les attentions : élus, consultants, associations locales, habitants et touristes.

C'est sous l'angle du patrimoine et du tourisme que la formation se place et cherche à former de futurs professionnels aptes à comprendre les enjeux que constituent ces deux univers étroitement liés.

TOURISME & PATRIMOINE

deux secteurs étroitement liés...

Les différentes formes de patrimoine (musées, monuments et sites culturels) contribuent de près à l'attractivité et au rayonnement touristique à l'échelle nationale. Les différentes activités culturelles (visites, excursion...) créent des flux touristiques et ainsi, des retombées directes pour les professionnels des secteurs de l'hébergement, de la gastronomie, du transport... **La découverte patrimoniale et culturelle fait partie intégrante du programme des touristes en séjour** (25% d'entre eux la pratiquent). Une intensification de la pratique est remarquée en dehors de la région de domicile et sur la période des congés et donc dans un environnement et contexte touristique.

Le développement touristique nécessite une réflexion sur les conditions d'ouverture aux publics de lieux culturels, des paysages, des espaces de savoir-faire pour que le patrimoine, dans sa relation au tourisme, continue d'être un mode d'apprentissage du Monde contemporain. Dans ce sens, la question de la gestion des flux de visiteurs voire la régulation de l'accès aux lieux demande aux professionnels **une nouvelle lecture des espaces culturels et naturels**. Les professionnels du secteur interrogent également les opportunités de faire émerger des nouveaux patrimoines... **Parmi les questionnements, celle de la transition écologique qui implique conjointement les acteurs du tourisme et ceux du patrimoine et les interpelle pour faire évoluer les modalités de gouvernance.**



Le saviez-vous ?

Le secteur de la Culture représente 2.2% du produit intérieur brut français. En 2019, la Culture et ainsi l'ensemble des branches culturelles ont créé une valeur ajoutée directe de 49,2 milliards d'euros.

CULTURE & PATRIMOINE

en France



1219

Musées de France



40

Musées nationaux



51

Centres d'arts
(et 23 fonds régionaux)



535 000

entités
archéologiques



400

jardins
remarquables



200

villes et pays d'art
et d'histoire

ZOOM sur la formation...

1^{ÈRE} ANNÉE

L'étudiant découvre les métiers et les compétences requises dans la valorisation du patrimoine et dans la mise en tourisme de lieux, d'espaces, de savoir-faire, de traditions. En complément d'un bagage académique généraliste (finances, marketing, droit, GRH, etc.) des enseignements spécifiques sont assurés afin de proposer une connaissance fondamentale de l'écosystème du patrimoine et du tourisme (histoire de l'art, géographie du tourisme, etc.).

De nombreux intervenants professionnels proposent une immersion par la pratique, jusqu'à une délocalisation des cours sur le terrain.

L'année se termine par une période de stage de 4 mois.

2^{ÈME} ANNÉE

en alternance

Cette année permettra aux étudiants de s'engager dans un projet d'entreprise ou d'institution sur un temps long, tout en capitalisant sur des enseignements adaptés à leurs besoins.

Les étudiants seront en quête d'enseignements engagés vers l'innovation territoriale, la durabilité environnementale et la cohésion sociale. Des partenariats en cours sur les plans pédagogiques et scientifiques entre l'ESTHUA et des réseaux de territoires labellisés (Petites Cités de Caractère, Sites et cités remarquables de France, etc.) permettront aux étudiants de suivre, dans une application concrète, les conditions de gestion d'un dossier de candidature, l'organisation d'une médiation du territoire ou encore de suivre les bénéfices d'une communication adaptée.

UNE EXPERTISE DANS LA GESTION DE PROJETS PATRIMONIAUX ET TOURISTIQUES

Les diplômés pourront prétendre à des postes de cadres stratégiques sur des métiers de gestion de projets, d'encadrement et de pilotage.

- Coordinateur de projets culturels
- Chef.fe de projet Ville d'art et d'histoire
- Médiateur/médiatrice culturel
- Responsable communication, relations publiques, mécénats
- Responsable de projets événementiels culturels
- Responsable de service patrimoine au sein d'une collectivité territoriale

Les étudiants qui intègrent le Master Direction de Projets ou Établissements Culturels parcours Patrimoine et Tourisme proviennent de différents horizons pédagogiques concernant leurs licences : droit, histoire, histoire de l'art, tourisme, langues, sociologie, géographie, gestion, etc. D'autres étudiants sont en reprise d'étude après diverses expériences et souhaitant une reconversion professionnelle.

70%

c'est la part d'heures de cours assurées par des professionnels au cours des deux années de master.

Un chiffre qui témoigne d'une véritable connexion au monde professionnel et aux attendus des secteurs de la Culture.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Rythme d'alternance 1 semaine à l'université/3 semaines en entreprise		
Volume horaire global	Volume horaire entreprise* <small>*par semaine</small>	Volume horaire université* <small>*par semaine</small>
525H	35H	35 à 39H <small>selon votre convention collective</small>

Code RNCP : RNCP34104

Calendrier de la formation :

Date début de formation : première semaine de septembre

Date de fin de formation : dernier examen, fin août.

Date prévue de fin des épreuves ou examens : fin août (rapport d'alternance)

Pour plus d'informations sur le calendrier hebdomadaire du Master Patrimoine et Tourisme, contactez Jérôme Piriou : jerome.piriou@univ-angers.fr

Afin de renforcer la dimension professionnalisante et élargir le spectre de compétence de nos étudiants, il est envisagé d'intégrer une mobilité apprenti dans le calendrier 2023-2024 ou 2024-2025.

Cette mobilité sortante pourra prendre différentes formes : séminaire, visites entreprises, participation à un événement significatif...

Recruter un alternant...

AIDE À L'EMBAUCHE

A partir de 2023, une nouvelle aide à l'embauche d'un jeune alternant est disponible, d'un montant de 6000€, versée uniquement pour la première année d'exécution du contrat. Elle substitue l'aide exceptionnelle instaurée dans le cadre du plan #Ijeunesolution. Les aides seront valables jusqu'en 2027 (plus d'information sur le communiqué de presse du ministère du travail du 6 janvier 2023).

Vous relevez de la fonction publique territoriale ? De nouvelles modalités de financement sont en vigueur pour les contrats 2023... Le CNFPT vous accompagne en prenant en charge le financement des frais de formation à 100% dans la limite de montants maximaux.

Vous êtes employeur privé et recrutez un alternant en situation de handicap ? Découvrez l'AGEFIPH, pour plus d'infos rendez-vous sur : www.agefiph.fr pour la fonction publique www.fiphfp.fr

EXONÉRATION DES CÔTISATIONS SOCIALES

La rémunération d'un apprenti n'est pas soumise aux mêmes modalités de cotisations sociales. Un système d'exonération de cotisation sociales a été mis en place.

Pour plus d'informations sur les réductions/exonérations de charge liées au contrat d'apprentissage, rendez-vous sur le site de l'URSSAF, rubrique «Employeur».



Bon à savoir !

L'OPCO, votre partenaire stratégique, est là pour vous accompagner dans le processus de financement d'un alternant. Son rôle : le financement du contrat d'apprentissage.

La formation est prise en charge par l'OPCO (Opérateur de Compétences) auquel est rattaché l'entreprise sur la base du coût contrat.

Pour identifier votre OPCO : rendez-vous sur <https://www.trouver-mon-opco.fr>

CONTACTS



Vous souhaitez en savoir plus ?

JÉRÔME PIRIOU

Responsable Pédagogique du master Patrimoine et Tourisme
Maître de Conférences en Géographie

jerome.piriou@univ-angers.fr

Université d'Angers
ESTHUA - Faculté de Tourisme, Culture et Hospitalité
T. 02 44 68 81 00

7 allée François Mitterrand | BP 40455 | 49004 ANGERS Cedex 01 | FRANCE



UA'
ESTHUA
FACULTÉ
DE TOURISME,
CULTURE
ET HOSPITALITÉ
UNIVERSITÉ D'ANGERS

Connaissez-vous l'ESTHUA ? L'ESTHUA - Faculté de Tourisme, Culture et Hospitalité de l'Université d'Angers, qui fête cette année ses 40 ans, propose près de 50 formations de Bac à Bac+5, préparant ses étudiants à l'ensemble des métiers du Tourisme. Pôle unique en Europe, l'ESTHUA regroupe près de 3200 étudiants, 80 enseignants et plus de 450 intervenants professionnels...

En 40 ans, l'ESTHUA a formé plus de 20 000 étudiants, a su adapter son offre de formation en fonction des évolutions des secteurs d'activité du Tourisme (révolution digitale, développement durable, interculturelité...) et des attentes des professionnels (15 formations en alternance, stages de 3 à 6 mois en France ou à l'étranger, séjours d'étude à l'international...). L'ESTHUA compte près de 2000 entreprises partenaires à travers le monde, évoluant dans l'ensemble des domaines du tourisme. Enfin, l'ESTHUA soutient et valorise les activités de Recherche et d'Innovation, comptant plus de 60 enseignants-chercheurs, et porteuse de nombreux projets tels que le GIS Études Touristiques labellisé CNRS ou encore la Chaire Tourisme, mais aussi en organisant de nombreux cycles de séminaires et colloques. L'ESTHUA est présente à Angers, Saumur, les Sables d'Olonne et Cholet, pour plus d'informations : www.univ-angers/esthua